




MODE D' EMPLOI POUR POSTULER

Les dossiers de candidatures sont à remplir directement en ligne. Pas de dossier papier. Pas de permanences pour déposer le dossier papier. Cette nouvelle méthode de dépôt de votre candidature vous permet de suivre en temps réel l' avancée de votre candidature via un compte préalablement créé.

Pour vous accompagner dans ce nouvel usage, **voici les étapes à suivre :**

1. Préparez votre CV et vos diplômes dans l' animation sur un format informatique. Vous allez devoir les joindre à votre dossier en ligne.
2. Rendez-vous sur le site internet de la ville de Roubaix : www.ville-roubaix.fr
3. Sur la partie  **Démarches en ligne** haute et à droite de l' écran, cliquez sur le menu **Tous les sites de la ville** ▾, puis cliquez sur le lien
4. Sur le site des démarches en ligne, cliquez sur 
5. Cliquez sur l' option **Recrutement animateur**
6. Soit vous possédez déjà un compte utilisateur et dans ce cas, vous entrez vos codes de connexion / Soit vous ne possédez pas de compte utilisateur, vous créer un compte en remplissant les champs et en choisissant un mot de passe.
7. Une fois votre compte validé, vous accédez au dossier de recrutement animateur 2024 ainsi qu' à un questionnaire à remplir.
8. A la fin de la saisie de votre dossier, vous recevrez un accusé de réception sur votre boîte e-mail.

Attention :

- Aucun dossier papier ne sera accepté.
- La saisie de votre dossier et de votre questionnaire doit se réaliser en une fois. Pas de pause possible.
- Il est donc important de préparer votre CV et vos diplômes sous format informatique afin de les joindre à votre candidature.
- Pensez à enregistrer régulièrement votre dossier en cliquant sur  pour ne pas devoir recommencer plusieurs fois la saisie.
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Votre dossier ainsi que votre questionnaire test seront corrigés. Puis, **en fonction de vos résultats, vous serez éventuellement convié à un entretien de motivation courant mars.**

Vous trouverez en deuxième page l' offre d' emploi animateur 2025.

DATE LIMITE DE SAISIE DE VOTRE DOSSIER :

06 février 2025

LA VILLE DE ROUBAIX RECRUTE



DES ANIMATEURS

F/h

En contrat à durée déterminée

Date limite de candidature : **06 février 2025**

Prenez la vie côté Roubaix

La Ville de toutes les initiatives, toutes les idées, toutes les audaces, toutes les cultures, et toutes les énergies recrute **des animateurs** (F/H) **en contrat à durée déterminée**, ces postes sont à pourvoir durant la période des vacances scolaires, de l'été 2025 et pendant les temps périscolaires.

Ayez l'esprit **curieux, créatif et audacieux**

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du responsable d'accueil de loisirs, l'**animateur** (F/H) accueille un groupe d'enfants et de jeunes pour lequel il conçoit des activités d'animation.

Vous savez :

- Animer et gérer un groupe d'enfants en veillant à la sécurité physique et affective de l'enfant ;
- Proposer et conduire des animations en cohérence avec le projet pédagogique en respectant le rythme de l'enfant ;
- Elaborer et mettre en œuvre un projet d'activités adapté aux publics, construire des séances d'animation, s'assurer des moyens matériels nécessaires à l'activité ;
- Développer une relation conviviale avec les parents, les partenaires et l'équipe ;
- Evaluer les activités réalisées et analyser les résultats pour les futurs projets

Vos atouts :

Vous disposez d'une première expérience dans l'animation. Votre assiduité, votre ponctualité et votre esprit d'équipe sont des qualités indispensables pour occuper le poste. Vous faites preuve d'initiative et êtes force de proposition.



L'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et de la formation aux premiers secours est souhaitée.

Les plus côté Roubaix

- › Lieux : centres de loisirs de la ville de Roubaix
- › Vacances scolaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 7h30 à 18h30
- › Temps périscolaires : Pause méridienne / Accueil périscolaire du matin de 7h30 à 8h30 / Accueil périscolaire du soir de 16h30 à 18h30
- › Rémunération : régime indemnitaire de la Ville de Roubaix suivant grille indiciaire.

